



DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2016-28

Nature de l'acte :  
1.1 - Marchés publics

En exercice : 15  
Présents : 12  
Votants : 12

Le 29 septembre 2016 à 21 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 22/09/2016, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

**Présents** : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Yann FOL, Jean-Pierre VUICHARD, Stéphanie MUHLEMATTER, Maurice VIOUD, Marc VUAGNAT, Véronique SUBLET, Jean-Louis VUICHARD, Sébastien DESBIEZ-PIAT

**Excusés** : Grégory FOL, Agnès HUYTON, Gisèle MEYNET.

**Secrétaire de séance** : Ludovic VUICHARD

01 – Travaux de sécurisation RD7

*Marché complémentaire*

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 7 avril 2016, les travaux de sécurisation de la Route Départementale N°7 aux hameaux de Nyoux et Murcier ont été confiés à l'entreprise EUROVIA.

Mme le Maire propose de passer un marché complémentaire avec l'entreprise EUROVIA pour la réalisation de trottoirs au Chef-lieu. Le montant des travaux est estimé :

- Pour le lot 1 Génie Civil à 15 570,30 HT soit 18 684,36 TTC,
- Pour le lot 2 Revêtements et signalisations à 8 898,50 € HT soit 10 678,20 € TTC.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé,


Vu le règlement de consultation du marché de travaux de sécurisation de la RD 7 (hameau de Nyoux et Murcier) et en application de la procédure adaptée article 28-II du code des marchés publics,

**Article 1<sup>er</sup>** : **Décide**, à l'unanimité, de passer un marché complémentaire avec l'entreprise EUROVIA pour un montant de travaux s'élevant à :

- lot 1 Génie Civil : 15 570,30 HT soit 18 684,36 TTC,
- lot 2 Revêtements et signalisations : 8 898,50 € HT soit 10 678,20 € TTC.

**Article 2** : **Autorise** Mme le Maire à signer l'ensemble des pièces de ce marché complémentaire.

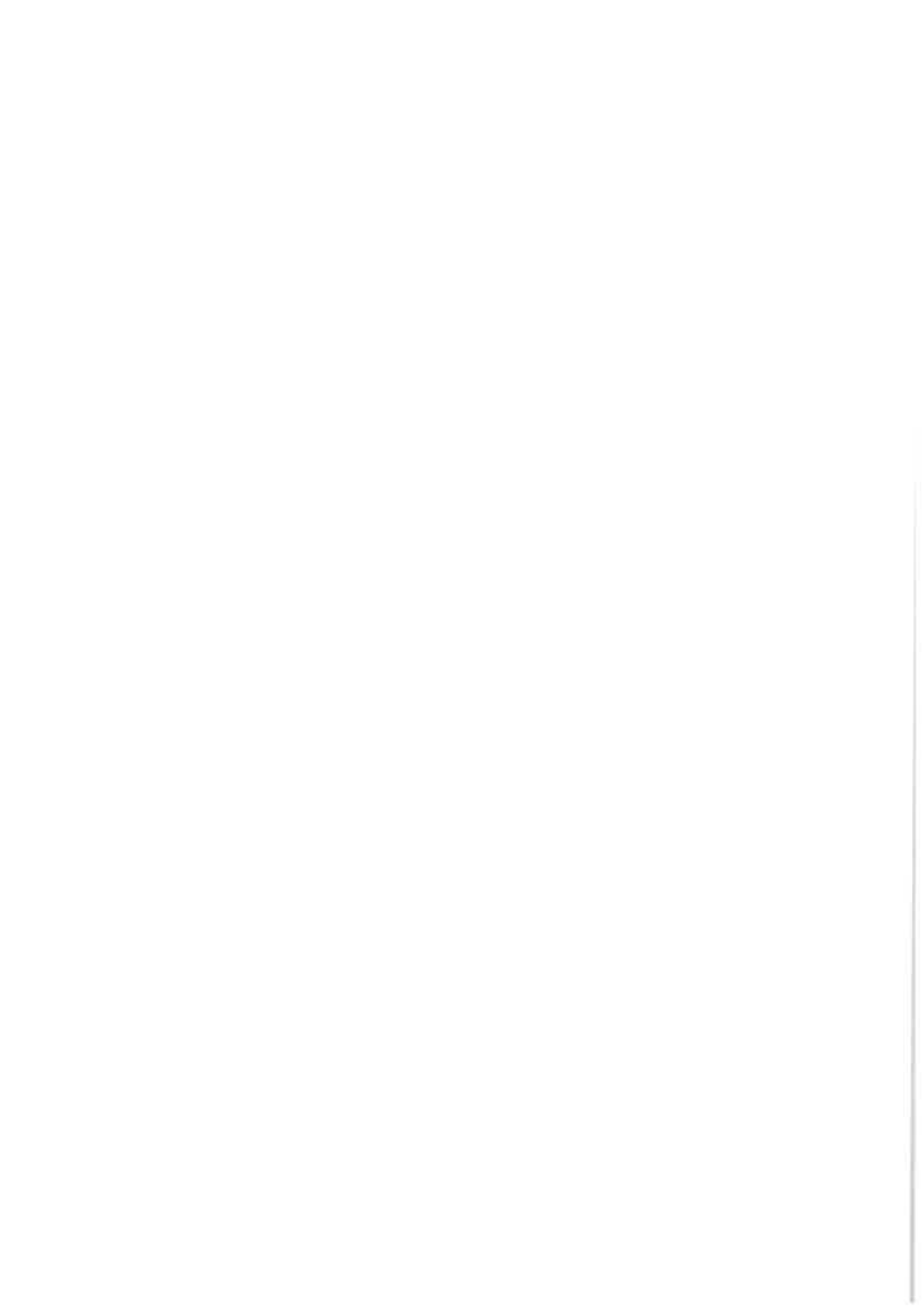
Les signatures suivent au registre

<u>Mesures de publicité :</u>	
<input checked="" type="checkbox"/>	Télétransmise le 07/10/16
<input checked="" type="checkbox"/>	Affichée le 07/10/16
<input checked="" type="checkbox"/>	Certifiée exécutoire le 07/10/16
	Le Maire
	
	Béatrice FOL

Le Maire,



Béatrice FOL





DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2016-29

Nature de l'acte :  
7.1 - Décisions budgétaires

En exercice : 15  
Présents : 12  
Votants : 12

Le 29 septembre 2016 à 21 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 22/09/2016, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

**Présents** : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Yann FOL, Jean-Pierre VUICHARD, Stéphanie MUHLEMATTER, Maurice VIOUD, Marc VUAGNAT, Véronique SUBLET, Jean-Louis VUICHARD, Sébastien DESBIEZ-PIAT

**Excusés** : Grégory FOL, Agnès HUYTON, Gisèle MEYNET.

**Secrétaire de séance** : Ludovic VUICHARD

02 – Budget Primitif 2016

Décision Modificative

Mme le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires en section de fonctionnement et d'investissement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**Article unique** : Approuve la décision modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Compte - 8	Libellé	Montant	Compte	Libellé	Montant
657361	Etabl et serv rattachés	-5 600			
023	Virement sect invest	5 600			
Total Fonctionnement		0	Total		0
SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Compte	Libellé	Montant	Compte	Libellé	Montant
238	Avance cde imm corpo.	6 300	238-041	Avance cde immo corporelles	6 300
020	Dép. imprévues	-6 300	021	Virmt de la sect de fonctmt	5 600
1641	Emprunt	5 600			
2151-041	Réseaux de voirie	6 300			
Total Investissement		11 900	Total		11 900

Les signatures suivent au registre

Mesures de publicité :

- Télétransmise le 07/10/16
- Affichée le 07/10/16
- Certifiée exécutoire le 07/10/16

Le Maire



Béatrice FOL

Le Maire,



Béatrice FOL